

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Élection 2026 : où sont les personnes en situation de handicap?

Montréal, le 2 septembre 2026 – Après avoir analysé les plateformes électorales des cinq principales formations politiques québécoises, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) les interpelle directement : **quelle place entendent-elles accorder aux personnes en situation de handicap dans leurs engagements électoraux?**

La COPHAN fait le constat suivant : encore une fois, les personnes en situation de handicap sont laissées pour compte dans le cadre de cette campagne électorale. Il y a bien quelques engagements qui les concernent directement, mais il n'en demeure pas moins qu'elles se retrouvent trop souvent à la périphérie des plateformes électorales.

Construire davantage de logements ne garantit pas la construction de logements accessibles. Investir dans le transport collectif ne répond pas nécessairement aux besoins des personnes qui dépendent du transport adapté. Développer le soutien à domicile sans distinguer les besoins liés au vieillissement de ceux d'une personne en situation de handicap qui veut étudier, travailler et participer pleinement à la société ne répond pas aux mêmes objectifs d'autonomie.

« Encore une fois, nous constatons que les personnes en situation de handicap ne prennent pas la place qu'elles devraient occuper dans le débat électoral. Elles sont pourtant plus de 1,4 million au Québec — 1 422 000 personnes — soit plus d'une personne sur cinq âgée de 15 ans et plus. On parle beaucoup de logement, de santé, de transport, d'emploi et de coût de la vie. Nous demandons maintenant aux partis de nous dire clairement ce qu'ils proposent pour les personnes en situation de handicap pour chacun de ces enjeux », affirme Paul-Claude Bérubé, directeur général de la COPHAN.

La COPHAN s'attend maintenant à recevoir des réponses précises de la part des cinq formations politiques d'ici au 14 septembre au plus tard.

La campagne électorale doit permettre d'obtenir ces réponses. **Les personnes en situation de handicap veulent savoir ce que les partis s'engagent concrètement à faire.**

Ces réponses et les nouveaux engagements qui pourraient être annoncés permettront aux personnes en situation de handicap de mieux comparer les propositions des différentes formations politiques et de déterminer celles qui répondent le mieux à leurs réalités et à leurs priorités avant d'exercer leur droit de vote le 5 octobre prochain.

Les cinq analyses de la COPHAN sont disponibles sur son site Web.

– 30 –

Source et renseignements :

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

7000, avenue du Parc, bureau 407

Montréal (Québec) H3N 1X1

Paul-Claude Bérubé, directeur général,

direction@cophan.org